

le
DOSSIER

Nous sommes tous Euroniorçais !

On ne parle plus que de ça, dans les foyers, les rues et les cafés de l'Europe entière. Dans quelques jours, nous adopterons tous une monnaie commune : l'euro. Alors, vous êtes prêt ? Etes-vous sûr de bien maîtriser la règle de conversion ? Avez-vous une idée du montant en euro que vous acquitterez pour prendre le bus ou entrer à la piscine de Pré-Leroy. A Niort comme ailleurs, on se prépare depuis plusieurs années à ce changement. La Ville, avec l'appui d'associations, a notamment mis en place de nombreuses actions et formations à l'intention des Niorçais qui se sentiraient un peu démunis à l'approche de cette échéance...
Vivre à Niort vous dit tout ce qu'il faut savoir avant le 31 décembre prochain...

Dossier :
Véronique Leclerc et Daniel Manier
Photos :
Darri et Bruno Derbord
Sources d'information : Guide officiel du passage à l'euro, du ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie.

le DOSSIER

PASSAGE À L'EURO

Des formations sur mesure pour les Niortais

Des jeunes de moins de 26 ans à leurs grands-parents, en passant par les malvoyants, tous les Niortais qui le souhaitent peuvent bénéficier de formations à l'euro. Ludiques et pratiques.



Point info sur l'Euro au nouvel hôtel administratif.

Combien coûtera dans quelques semaines une baguette de pain ou une consultation chez le médecin ? L'argent de poche que vous donnez à votre aîné ou le tarif de la crèche de votre petit dernier ? Avouez que comme nous tous, vous avez encore bien du mal à le réaliser. Et qu'il va nous falloir sérieusement réviser nos tables de multiplication (*lire nos conseils ci-contre*). Cependant, savez-vous que vous pouvez bénéficier d'une formation pour vous aider à mieux vivre ce passage à la monnaie unique ? La Ville et plusieurs associations qu'elle soutient ont mis en place tout un programme d'actions à destination du grand public. De la simple information à la session de formation plus approfondie.

Parce que le Conseil municipal avait la conviction que la mairie avait aussi son rôle à jouer pour nous accompagner. C'est pour cette raison que la Ville s'était d'emblée portée candidate lorsque la Commission européenne⁽¹⁾ cherchait des lieux pour accueillir ses guichets "Guid'Europe". Et que le Maire et le Préfet ont signé une convention qui lie pour quatre ans notre ville à l'Europe.

L'enjeu ? La mairie accueille un point d'information départemental sur l'institution européenne, et en particulier, sur le passage à l'euro. Le matériel a été financé par l'Europe mais la Ville s'est engagée à former et à mettre à disposition du public deux de ses agents.

Deux jeunes filles qui non seulement assurent les permanences de ce guichet "Guid'Europe" situé dans le hall d'accueil de l'Hôtel administratif communal, mais aussi se déplacent à la demande.

A la demande

"Les gens s'adressent à nous à la faveur de démarches qu'ils viennent faire dans les services municipaux, expliquent Anne-Cécile et Séverine. Nous allons également dans les différents quartiers, à la demande. Soit dans des établissements soit chez des particuliers qui auraient du mal à se déplacer. La formation que nous avons reçue s'adresse en effet prioritairement aux publics que l'on dit "fragilisés"."

Semblable à la formation qu'ont reçue d'autres "euro-formateurs" : ceux du CCAS (à destination des personnes âgées ou des plus démunis), de la Mission Locale (pour les jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont plus scolarisés) ou encore des Maisons de quartier ou de l'association Valentin-Haüy, soutenue par la Ville (pour les malvoyants). Tous disposent à la fois de réponses à nos questions et de jeux adaptés à leur public afin de nous permettre de pratiquer l'euro tout de suite.

"Jusqu'ici, nous avons parfois du mal à convaincre nos publics mais plus le 1^{er} janvier approche, plus ils se sentent concernés ! expliquent les différents formateurs. Certains souhaitent même revenir tant ils ont mesuré l'utilité de nos sessions..." ajoute-t-on par exemple à la Mission locale. Très pratiques, les différentes formations proposées sont non seulement efficaces mais aussi amusantes ! Munis de fausses pièces et de faux billets en euros, et souvent de jeux, tous ces formateurs mettent tout en œuvre pour dédramatiser ce passage à une nouvelle monnaie. Sachant que tous ont conscience que c'est sûrement après le 1^{er} janvier que nous viendrons les solliciter ! ■

(1) Située à Bruxelles, la Commission européenne prépare et propose les lois européennes et veille à leur application dans les Etats membres.



Quelques unes des "euro-formations" grand public

Guichet Guid'Europe

Tout public. Situé dans le hall de l'Hôtel administratif communal et ailleurs sur demande. Du lundi au vendredi de 8 h à 17 h. Contact : Anne-Cécile Rescurio et Séverine Lière, au 05 49 78 76 76.

CCAS et MCPT

Formations pour les personnes âgées, contact : Marylène Lhermite-Chesneau au 05 49 78 72 77. Formations pour les plus démunis, contacts : Francis Guillemet au 05 49 78 72 94 et Maison communale de la solidarité au 05 49 17 10 73.

Oma (Office municipal pour les aînés)

Tout public à partir de 50 ans. Prochaine session le 17 décembre à 14 h 30 à l'Hôtel de la vie associative. Nouvelles sessions à la demande. Renseignements au 05 49 73 95 23.

Mission Locale

Pour les jeunes de 16 à 25 ans. Prochaines sessions les 7 et 12 décembre, le 18 janvier à 14 h. Contact au 05 49 17 50 57.

MCPT-MCC

Soirées festives et ateliers euro. Renseignements dans votre maison de quartier. Contacts page (cf agendas Loisirs).

Association Valentin-Haüy

Pour les malvoyants. Contact, 05 49 24 51 49.

PRATIQUE

Combien ça coûte... en euro ?

Vous avez sans doute mémorisé à l'avance le prix de votre baguette de pain lorsque vous devrez la payer en euro. Avez-vous fait la même démarche concernant l'entrée à la piscine ou le trajet en bus ? Pour vous y aider, nous nous sommes soumis à une opération de conversion de quelques uns des nombreux tarifs pratiqués dans les services municipaux ! Inutile de les apprendre par cœur ou de vous affoler à l'avance : les caissiers et régisseurs municipaux ont été formés (lire par ailleurs) pour bien vous accueillir. En franc comme en euro ! Un dépliant récapitulatif sera édité avant la fin de l'année (lire page 17). Petites précisions avant de commencer : les chiffres annoncés correspondent aux tarifs pratiqués pendant l'année 2001. Ils concernent les habitants de Niort et de sa Communauté d'agglomération. Enfin, la plupart des tarifs appliqués dans notre ville sont indexés à un "quotient familial" (QF) adapté aux ressources de chacun. Nous avons donc retenu le tarif le plus bas (QF 1) et le plus élevé (QF 9).

● Une entrée à la piscine

Entre 0,50 et 2,30 euros

● Une entrée aux musées

2,67 euros

● Une année de formation au Conservatoire

Entre 16,01 et 284,01 euros.

● Un repas au restaurant scolaire

Entre 0,17 et 3,69 euros

● Une journée de pension pour un chien au refuge pour animaux ?

8,38 euros

Une entrée à la patinoire

Entre 1,20 et 6,20 euros. (Tarif comprenant la location de patins).

● Une demi-journée en centre de loisirs

Entre 3,06 euros et 6,72 euros pour les enfants de 2 à 4 ans et entre 2,84 et 6,56 euros pour les plus de 4 ans

● L'adoption d'un chien au refuge pour animaux

92,54 euros. A noter que les tarifs sont différents pour les chats ! 27,75 euros pour un chaton tatoué et vacciné, 79,58 euros pour une chatte adulte tatouée, vaccinée et stérilisée, 48,17 euros pour un chat adulte tatoué, vacciné et stérilisé.

● Prêt d'un jouet pendant 15 jours à la ludothèque

1,45 euro

● Un trajet en bus

1,11 euro. Le tarif mensuel étudiant : 20,35 euros

● Une heure en garderie scolaire

Entre 0 et 0,76 euro (matin et 1^{ère} heure du soir), entre 0,3 et 1,22 euro (2^e heure du soir).

Dès janvier, vous réglerez vos factures de restaurant scolaire en euros.



le DOSSIER

PASSAGE À L'EURO

Les étapes à venir



► **Début décembre : les euros dans les caisses**

Début décembre, les commerçants recevront des fonds de caisse en euros pour être prêts à rendre la monnaie dès le 1^{er} janvier 2002.

► **15 décembre : les "kits" euros**

Nous pourrions nous familiariser avec les pièces en euro grâce à l'opération "Les premiers euros" : à partir du 15 décembre, les banques et bureaux de poste nous proposeront des kits contenant 40 pièces en euros vendus 100 francs (15,24 euros) que nous pourrions utiliser en réel à partir du 1^{er} janvier 2002.

► **1^{er} janvier 2002 : les euros circulent !**

Le 1^{er} janvier 2002, pièces et billets en euro seront mis en circulation simultanément dans les douze pays de la "zone euro" (1). Nous serons, pour un mois et demi, dans la fameuse période de double circulation des francs et des euros. Nous obtiendrons notre monnaie

auprès des banques et de la poste, aux distributeurs de billets et lorsque l'on nous rendra la monnaie. Car pour faciliter le retrait des francs, les commerçants commenceront à rendre la monnaie en euros. Pour ce qui est des paiements en chèques, virements et cartes bancaires, ils se feront uniquement en euros.

► **17 février 2002 : les francs disparaissent !**

Le 17 février 2002 à minuit, ce sera la fin des paiements en francs. Tous nos achats se feront en euros.

► **30 juin 2002 : on se débarrasse des francs**

Nous aurons jusqu'au 30 juin 2002 pour échanger gratuitement nos pièces et billets en francs auprès de notre banque, de la Poste ou de la Banque de France. Après cette date, nous pourrions encore le faire au Trésor public et à la Banque de France (pendant 3 ans pour les pièces, pendant 10 ans pour les billets).

(1) Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas et Portugal.

Des pièces... et des billets

A partir du 1^{er} janvier 2002, nous disposerons de 8 pièces (1, 2, 5, 10, 20, 50 cents, et 1 et 2 euros) et de 7 billets (5, 10, 20, 50, 100, 200 et 500 euros). Il y aura donc des centimes d'euro, dénommés officiellement "cents" mais que l'on pourra appeler centimes.

Euros	Francs
1 cent	0,07 franc
2 cents	0,13 franc
5 cents	0,33 franc
10 cents	0,66 franc
20 cents	1,31 franc
50 cents	3,28 francs
1 euro	6,56 francs
2 euros	13,12 francs
5 euros	32,80 francs
10 euros	65,60 francs
20 euros	131,19 francs
50 euros	327,98 francs
100 euros	655,96 francs
200 euros	1 311,91 francs
500 euros	3 279,79 francs

Alors, pour vous y préparer, voici un tableau de conversion de ces pièces et billets. Rappelons que le taux de l'euro est de 6,55957 francs.

Francs	Euros
1 franc	0,15 euros
5 franc	0,76 euros
10 franc	1,52 euros
50 franc	7,62 euros
100 franc	15,24 euros
200 franc	30,49 euros
500 franc	76,22 euros



PETITE ASTUCE

Pour avoir une idée rapide et approximative en francs de la valeur d'un prix affiché en euros, il faut diviser ce chiffre par trois et multiplier le résultat par 20.

Exemple : 12 euros : 12/3 = 4 et 4x20 = 80 F

Une autre méthode consiste à multiplier successivement par 6 et par 7 pour obtenir approximativement votre prix.

De même, pour avoir une idée en euros de la valeur d'un prix affiché en francs, il faut additionner la moitié et diviser le résultat par 10.

Exemple : 80 francs : 80+40 = 120 et 120/10 = 12 euros



Comment arrondir

Le résultat final d'une opération est arrondi au centième le plus proche, soit deux chiffres après la virgule. Si le 3^{ème} chiffre après la virgule est égal ou supérieur à 5, on arrondit au centime supérieur ; s'il est inférieur à 5, on arrondit au centime inférieur.

TROIS QUESTIONS A...

Guillaume Juin,



adjoint au Maire
chargé des contractualisations
avec l'Europe, l'Etat, la Région
et le Département.

Vivre à Niort - Quel est votre rôle concernant l'Europe au sein de l'équipe municipale ?

Guillaume Juin - Je suis adjoint au Maire chargé de la contractualisation avec toutes les instances extérieures, qu'il s'agisse du Département, de la Région, de l'Etat ou de l'Europe. C'est-à-dire que je suis chargé de rechercher des financements sur nos projets niortais auprès des uns et des autres. Mon rôle consiste également à représenter le Maire auprès de ces différentes institutions : je suis mandaté par exemple pour siéger au sein de l'Association française du Conseil des communes et régions d'Europe qui a un rôle de conseil et d'assistance auprès des élus. C'est la première fois à ma connaissance qu'un élu niortais est directement chargé des questions européennes.

VAN - Que représente pour vous ce passage à la monnaie unique européenne ?

G.J. - C'est la concrétisation de l'intégration du citoyen dans l'Europe. Nous ne nous sentons pas encore européens dans notre quotidien pour la majorité d'entre nous.

L'euro sera un signe tangible de notre appartenance à l'Union européenne. Et je pense que nous parlerons beaucoup plus de l'Europe grâce à l'euro. Et puis, comme vous le savez, cette monnaie unique va nous permettre de faciliter les échanges entre nos pays, les échanges touristiques mais aussi commerciaux et économiques. Tout le monde pourra plus facilement comparer les produits et les services sur le marché.

VAN - Comment la Ville s'est-elle préparée à cette échéance ?

G.J. - Nous avons tout fait pour accompagner nos concitoyens dans ce passage à l'euro afin que ce ne soit pas un facteur supplémentaire d'exclusion et d'isolement. Des programmes européens et nationaux ont été mis en place pour former des personnes relais capables d'intervenir auprès de différents publics. La Ville et diverses associations qu'elle soutient ont donc missionné du personnel dans ce but (NDLR lire article page 14) et depuis le 9 mai dernier, journée de l'Europe, l'Hôtel administratif communal accueille un guichet Guid'Europe départemental. Deux animatrices ont été formées pour animer ce guichet mais aussi pour intervenir directement au domicile des personnes les plus en difficulté. Enfin, nous consacrons une rubrique à l'Europe sur le portail Internet de la Ville et préparons un dépliant avec les tarifs municipaux les plus utilisés convertis en euros. ■

Les tarifs en un coup d'œil...

Pour nous permettre de bien nous y retrouver dans les conversions, le service communication de la Ville publiera avant le 1er janvier 2002 un document sur lequel seront recensés tous les tarifs municipaux, convertis en euros : entrées à la piscine, garderies, repas scolaires, conservatoire de musique et de danse etc. Il sera disponible dans tous les lieux publics de la ville et des communes de la Communauté d'agglomération de Niort.

... et en un clic

Sachez également que le portail Internet récemment ouvert par la Ville de Niort (lire Vivre à Niort n° 120) propose une mine d'infos sur le passage à l'euro.
Adresse : www.vivre-a-niort.com

Les euro-contacts

Dans les services municipaux, les sessions de formation à l'euro ont démarré il y a plus de trois ans. Elles ont été menées sous l'égide du Trésor public, et ont concerné les régisseurs et les caissiers de la mairie, du Centre communal d'action sociale et de la Communauté d'agglomération, soit en tout plus d'une centaine de personnes. En novembre dernier, les agents ont reçu leurs fonds de caisses en euros. A partir du 1er janvier et jusqu'au 17 février 2002, ils devront jongler avec une double comptabilité !

Si vous souhaitez obtenir un conseil ou une information d'ordre général sur le passage à l'euro, voici les contacts du ministère de l'Economie et des finances :

Téléphone :
N° vert 0 800 01 2002 (appel gratuit)

Internet :
www.euro.gouv.fr

Si vous souhaitez une information plus locale, sur les tarifs municipaux par exemple, contactez le Guid'Europe situé dans le hall de l'Hôtel administratif communal.

Téléphone : 05 49 78 76 76

Ou consultez le portail Internet de la Ville de Niort
www.vivre-a-niort.com